

COMMUNE DE SOUDEILLES

BULLETIN N°8 - JUILLET 2018



Dessins réalisés par les enfants de l'école de Soudeilles

SOMMAIRE

I - LETTRE DU MAIRE

II - TRAVAUX

III - INFORMATIONS CONCERNANT LA MAIRIE

- 1- Etat-civil
- 2- Informations diverses
- 3- Comptes administratifs et budgets primitifs
- 4- Ecole
- 5- Commémorations

IV - MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS.

Horaires de la mairie :

Mardi et vendredi : 9H00 – 12H00 et 14H00 – 17H00

Jeudi : 9H00 – 12H00

Permanence des élus samedi : 10H00 – 12H00

Tél / fax : 05 55 93 08 38

Mail : soudeilles@mairie19.fr

Numéros d'urgence :

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Appel d'urgence européen : 112

LA LETTRE DU MAIRE

Nous retiendrons de ce début juillet l'arrivée de l'été et des premières chaleurs, après un printemps froid et humide, mais surtout l'entrée en vigueur de la limitation de vitesse à 80km/h. Ce n'est pas une simple limitation de vitesse, c'est bien plus que ça, c'est la perspective d'engranger beaucoup de recettes supplémentaires pour l'Etat. Argument de mauvais coucheurs dirons les ayatollahs de la sécurité routière, à les entendre ils ne seront paisibles que lorsque nous roulerons en voiturette sans permis.

Ajouter à cela l'augmentation du prix du carburant et le nouveau coût suffisamment concocté des contrôles techniques.

On pourrait percevoir cette limitation comme une nouvelle attaque envers le monde rural, lui qui n'a d'autre choix que la voiture pour se déplacer.

A la lecture de ce bulletin vous découvrirez un point sur les travaux, les infos municipales, celles de l'école et du RPI, les pages des associations et bien d'autres choses.

Bonne lecture.

LAFON Jean-François

II - TRAVAUX

Réseau routier

Suite à l'appel d'offres pour la réfection des voies communales situées autour de Robert : portion desservant la maison de Mme Bachellerie, raccordement à la route du Monjanel, c'est l'offre présentée par l'entreprise EUROVIA qui a été retenue pour un montant de 31.995€ H.T. avec un financement à hauteur de 10.000€ par le département.

Les revêtements seront réalisés en enrobé, ce qui assurera une plus grande longévité.

La partie de route du Pont des Plaines sera réalisée ultérieurement.

Maintenance

En plus des travaux de maintenance et d'entretien courant des logements mis en location, la commune doit procéder au remplacement de la chaudière qui dessert l'école et les logements situés au-dessus. La chaudière concernée a été maintes fois réparée, sa fiabilité est devenue trop aléatoire d'autant plus qu'il devient très difficile de trouver des pièces détachées.

Suite au devis demandé à trois entreprises locales, c'est l'entreprise Soubrane qui procèdera au remplacement de cette chaudière, pour un montant de 7.683€ H.T. Une demande de subvention a été effectuée auprès du PNR.

Restauration des gîtes

Démarré après la restauration du moulin, cet important chantier est en voie d'achèvement et les trois gîtes seront opérationnels dès la fin de ce mois de juillet.

Tout en gardant l'authenticité de ce bâtiment du XVII^{ème} siècle, ces logements vont désormais bénéficier de bien meilleures conditions de confort, grâce à la mise en place d'une isolation efficace associée au remplacement des huisseries, au remplacement et à la modernisation des sanitaires et des éléments de cuisine, à la pose de poêles à granulés pour le chauffage, comme vous pouvez le voir sur les photos jointes. D'ores et déjà, les employés municipaux s'affairent au nettoyage et à la remise en place des meubles et de la literie, au fur et à mesure de la réception des travaux. A noter que le calendrier de cette restauration a finalement été respecté, ce qui n'était pas évident à la fin du mois d'avril...

Ces gîtes qui bénéficient maintenant d'un bon confort, d'une bonne luminosité et qui sont situés au milieu de ces lieux chargés d'art et d'histoire, de pierre et de verdure, verront ainsi leur période de fréquentation s'élargir et se conforter. Leur occupation est déjà programmée pour ces vacances. Il reste à définir les conditions de leur gestion, ce qui sera fait prochainement.



FINANCIEMENT	
Subvention TEPCV	46 675 €
Subvention EUROPE FEADER-LEADER	50 000 €
Subvention REGION PNR de Millevaches en Limousin	3 000 €
Subvention Conseil Départemental de la Corrèze	40 000 €
Fonds propres	47 279 €
ARCHITECTE	PL. ROSSIGNOL Tel. 05 55 93 21 92 Egletons
ENTREPRISES	
Lot N°1 - Petits Travaux de Maçonnerie - V.R.D.	SARL CARAMINOT O & C 19100 ROSSIERS D'EGLETONS - Tel. 05 55 93 23 07
Lot N°2 - Petits Travaux de Couverture	ANHALT 19100 EGLETONS - Tel. 05 55 93 24 65
Lot N°3 - Menuiseries Extérieures Bois	GBBB - MEYRIGNAC 19000 TULLE - Tel. 05 55 28 77 83
Lot N°4 - Plâtrerie - Isolation - Peinture - Revêtements de Murs	SARL FERRIE 19110 ROBERT LES ORGUES - Tel. 05 55 96 01 44
Lot N°5 - Menuiseries Intérieures Bois	GBBB - MEYRIGNAC 19000 TULLE - Tel. 05 55 28 77 83
Lot N°6 - Revêtements de Sol PVC - Faïence	SARL MEUBLE MONESTIER 19110 ROBERT LES ORGUES - Tel. 05 55 96 79 31
Lot N°7 - Électricité - VMC	SARL Jean TEIXEIRA 19270 USSAC - Tel. 05 55 98 94 38
Lot N°8 - Plomberie - Sanitaire	DUMAS Philippe 19250 MAUSSAC - Tel. 05 55 94 23 81
Lot N°9 - Poêles à Pellets	EURI COUDERT Julien 19000 EGLETONS - Tel. 05 55 13 42 68

Boîte à livres

La boîte à livres fabriquée avec du matériel de récupération par nos agents municipaux, est installée devant la mairie.

Après quelques semaines cette boîte à livres est déjà pleine de livres variés, certains étant récents. N'hésitez pas à venir en prendre. Ils n'attendent que vous pour être feuilletés, emportés et lus !



III - INFORMATIONS CONCERNANT LA MAIRIE

1 : Etat civil

NAISSANCES :

- TELEMAQUE Maëlys Soledad, le 13/02/2018, de TELEMAQUE Adrien et LAPOUILLE-SARMIENTO, à Soudeillette.
- HEIJBOER Hayden, le 13/03/ 2018, de HEIJBOER Samuel et LINARES Ophélie, à Chaudemaison

L'équipe Municipale leur adresse la bienvenue à Soudeilles et félicite les familles.

Nouveaux arrivants :

Monsieur et Madame LEMENUT Jérôme et Angélique et leur fils, à Soudeillette.

Monsieur et Madame CHIRIER, aux Gannes.

Toute l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue.

Départs :

Monsieur et Madame Jean-Philippe POTRICK-HENDRYKX et leurs enfants, à Lachenal.

Monsieur Albert THOMAS , Madame Aurélie SALAT et leur fille, à l'ancienne poste.

Mme Francine LEVASSEUR , au Monjanel.

M. et Mme VIDAL Alain à Soudeillette.

Monsieur David RIVET, Madame Aurore MARTIN et leur fils, aux Gannes.

Toute l'équipe municipale leur souhaite bonne chance dans leurs nouveaux projets.

Départs en Maison de retraite :

Monsieur François VEILHAN

Madame Huguette SIMANDOUX

Madame Gisèle BORIE

Madame Marie-Louise ROUBERTOUX

2 : Informations diverses

Carte d'identité et passeport

Pour faire une demande ou un renouvellement de carte d'identité ou de passeport, il faut vous rendre dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement : Egletons, Ussel, Tulle.

Il est préférable de prendre rendez-vous.

Comice de l'ex canton de Meymac à Soudeilles le 22 septembre 2018.

Règlementation de l'usage du feu : rappel

Il est interdit à toute personne et en toute période, dans les parties urbanisées des communes de :

- jeter des allumettes, cigares, cigarettes ou autres matières incandescentes qui ne seraient pas complètement éteintes,
- brûler à l'air libre, en tout lieu et en toute période, tout type de produits manufacturés et matières tels que palettes, produits pétrochimiques, câbles, cartons, papiers, etc.
- procéder au brûlage des végétaux sur pied ou à l'écobuage, sauf à des fins de désherbage thermique ou par dérogation,
- brûler des déchets ménagers et/ ou des déchets verts ménagers, y compris dans des incinérateurs individuels,
- lâcher des lanternes volantes.

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par voies respectueuses de l'environnement, broyage sur place, apports en déchetterie, valorisation directe. Leur brûlage est donc interdit.

Sacs jaunes

Les sacs jaunes pour le recyclage sont disponibles gratuitement à la mairie.

Les sacs sont ramassés le JEUDI. Les points de collecte sont inchangés :

- Soudeillette : à côté du container vert.
- Le Bourg : point propre.
- Le Cayre : à côté du container vert.
- Les Gannes : à côté du container vert, sortie du village vers le Moulin de Boule.
- Le Moulin de Boule : à côté du container vert situé en face de la route venant des Gannes.
- Le God Arnaud : à côté du container à verre.

Malheureusement, beaucoup de sacs sont déposés trop à l'avance, parfois dix ou douze jours à l'avance. Les sacs sont donc déchirés par les animaux et leur contenu est éparpillé. Pour maintenir notre jolie commune propre, respectons les dates de ramassage. Il suffit de déposer les sacs la veille, pas avant.

Prochaines dates de ramassage : Jeudi 5 juillet

- **Jeudi 19 juillet**
- **Jeudi 2 août**
- **Jeudi 16 août**
- **Jeudi 30 août**
- **Jeudi 13 septembre**

Et ainsi de suite...

La meilleure solution, c'est que chacun s'inscrive dans son calendrier personnel, car il est facile de perdre le fil !

Dénomination et numérotation des voies

Dans le bulletin de février la démarche de mise en place de ce que l'on peut appeler l'adressage avait été détaillée.

Le financement de cette opération est le suivant :

- Montant estimé de l'opération HT : 9 387,00€
- Subvention département 50% : 4 694,00€
- Subvention DETR 30% : 2 815,95€
- Fonds propres communes : 1 877,05

La commission sous la responsabilité de Benoit MAZE a bien avancé, les voies ont été recensées, identifiées et nommées. Le projet sera mis en ligne sur le site de la commune pour info avant validation.

La poste nous a transmis une préliste des numéros exacte, une vérification de ces numéros s'impose (erreur, oubli) avant de transmettre le fichier définitif au service national de l'adresse.

Compétence eau et assainissement

La loi NOTRE du 7 août 2015 avait modifié l'organisation des services gérant l'eau et l'assainissement. Le 1er janvier 2020 cette compétence aurait dû être transférée aux communautés de communes et d'agglomérations. Aujourd'hui ces compétences sont dévolues aux communes. Lors du 100ème congrès des Maires, le Président de la république avait promis aux élus de revenir sur la loi de transfert des compétences qui était une revendication de longue date des associations et des élus. La proposition de loi qui va être adoptée modifie le transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ne sera pas totalement obligatoire le 1er janvier 2020. Si la minorité de blocage, qui est de 25% des communes, représentant au moins 20% de la population, se manifeste, le transfert pourra être repoussé au 1er janvier 2026 au plus tard. Entre 2020 et 2026 le transfert pourrait être demandé si les communautés de communes le souhaitent. La possibilité de blocage demeurera dans les mêmes conditions. Le Sénat a amendé la proposition de loi pour que le transfert en 2026 devienne optionnel et non obligatoire. La commission mixte paritaire devant statuer sur les points d'accord et de désaccord entre l'Assemblée et le Sénat sur les transferts de compétences a échoué. Alors que toutes les associations de maires se sont exprimées contre les propositions de transfert obligatoire. L'Etat passe en force, un pas supplémentaire dans le déni des réalités locales et de la dépossession du pouvoir des élus locaux et de la concentration.

OPAH

C'est un dispositif prévu pour l'amélioration de l'habitat qui permettra aux propriétaires et aux bailleurs de pouvoir bénéficier d'aides pour rénover leurs logements. La durée de ce dispositif est de 5 ans, il est en vigueur sur notre territoire depuis le 1^{er} janvier 2018.

Les objectifs recherchés sont la mise aux normes, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, des travaux liés à la perte d'autonomie et de lutter contre les logements vacants.

Les aides financières seront calculées en fonction des revenus, les travaux devront être réalisés par des professionnels.

Pour plus d'informations et d'aides contacter la Communauté de Communes au 05 55 27 69 26

Réforme de la SNCF

Notre réseau ferroviaire sur la Corrèze s'éteint, mais pas à petit feu, à grande vitesse. Alors que les limitations de vitesse ont fleuri sur nos lignes, d'autres portions se voient fermées, que va t-il rester pour nous déplacer?

Est ce là l'aménagement du territoire et l'équité des citoyens sur le territoire néo-aquitain?

PADD du PLUI

1 Cadre légal

Le PADD est une pièce constitutive du dossier de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. En réponse aux enjeux du diagnostic de territoire, il définit les grandes orientations de développement, lesquelles doivent s'articuler dans un rapport de compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Haute Corrèze Ventadour. Celles-ci devront être mises en œuvre, traduites, dans les règlements graphiques et écrites en cours d'élaboration. D'un point de vue juridique, le PADD a été débattu en conseil municipal en préalable au débat organisé en conseil communautaire.

2) Mise en œuvre du projet

Le projet est la résultante d'un processus de co-construction qui a permis au comité de pilotage de définir les orientations stratégiques par thématique. Chaque Maire y a participé. Il est aussi conjointement le résultat du travail de la commission des travaux qui a pu, lors des réunions de terrain promouvoir ses idées. Le PADD a été présenté en séance publique à trois reprises, de même qu'aux personnes publiques associées. Il fait aujourd'hui consensus.

3) Synthèse du projet

Pensé sur l'horizon 2035, le projet se résume sur les termes suivants : « un territoire de ruralité moderne ». Il est construit sur cette idée que l'identité rurale du territoire, associée à une situation favorable, doit permettre d'accroître son développement et de renouveler les effectifs. Mais hormis le fait économique, le territoire doit préserver son image rurale, naturelle, dynamique. La proximité est alors le maître mot des actions, urbaines, sociales, médicales, ludiques... qui seront entreprises. L'objectif est d'accueillir 1 100 habitants supplémentaires d'ici 2035 afin de confirmer le rebond démographique du territoire et pallier le vieillissement naturel de sa population résidente. Fort du potentiel de sa ville centre, le territoire va s'appuyer sur son armature territoriale pour proposer un développement équilibré. Mais chaque commune sera, dans le sillage des pôles, amenée à se développer ; c'est l'esprit d'un développement pour tous, équilibré et rationnel. C'est aussi la volonté de créer une dynamique de réseau où le territoire ne se compose pas de vides et de pleins, et où l'offre d'habitat sera riche et variée. Il faudra à minima 1500 logements pour parvenir à cet objectif, qui, grâce à une logique de densité adaptée ne nécessitera que 240 hectares, soit 35% de moins qu'au fil de l'eau, en considérant les densités actuelles. Pourtant avec une densité moyenne de 6 logements à l'hectare, l'offre restera variée et attractive pour que chacun puisse vivre en milieu plus urbain ou rural, dense ou plus aéré. Le développement des équipements sera au cœur du projet, mais dans une logique de proximité. Pas de grands équipements mais un accès facilité à tous. Les logiques commerciales seront identiques, en préférant le commerce de proximité à celui des grandes surfaces. Pour assurer les déplacements, le territoire proposera des aires de services aménagées permettant d'abord de partager les trajets, ensuite de recharger ses véhicules et demain, peut-être, de proposer des sites de véhicules autonomes. C'est le monde de demain qui se pense aujourd'hui, et le développement d'un réseau numérique très haut débit pour tous en sera le premier acte fort. L'économie en sera boostée, le territoire adapté et les modes de consommation facilités. Préparer l'entrée dans la deuxième partie du 21^{ème} siècle, tout en conservant ses atouts millénaires, tels l'eau ou la biodiversité, voilà le défi de ce projet autant que son ambition.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2018

section de fonctionnement			section d'investissement				
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
charges à caractère général	104 000,00€	produits de service	10 120,00 €	immobilisations incorporelles	30 390,00 €	Sub. investissement	97 898,00 €
charges de personnel	1 14 500,00€	impôts et taxes	104 367,00	immobilisations corporelles en cours		emprunt	80 000,00 €
atténuation de produits	3 000,00 €	dotations et participations	107 277,00€	emprunts et dettes	150 955,00€	dotation, fonds divers et réserves	14 280,00 €
autres charges de gestion courante	30 820,00 €	autres produits de gestion courante	30 000,00 €	reste à réaliser	14 220,00 €	dépôts et cautionnement	2 000,00 €
charges financières	2 900,00 €	produits exceptionnels	2 900,00 €	solde d'exécution	103 000,00 €	amortissement	1 387,00 €
charges exceptionnelles	12 380,75€	résultat reporté	14 323,75€		7862.49 €	reste à réaliser	53 000,00 €
Virement investissement						Excédent fonctionnement	57 862.49 €
dotation aux amortissements	1 387,00 €					solde d'exécution	20 986,71 €
total	268 987,75 €		268 987,75 €		306 427,49 €		306 427,49€

BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2018

section de fonctionnement			section d'investissement				
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
charges à caractère général	6 750,00 €	vente de produit (eau)	34 240,00 €	Immob. en cours	30 588.19 €		
atténuation de produits	5 373,00 €			emprunts dettes	20 393,00 €	virement exploitation	9 005.33 €
autres charges de gestion courante	4 173,52 €	autres produits	200,00 €	amortissement s	9 762,00 €	réserves	185.00€
charges financières	4 533,48 €	amortissements	9 762,00 €	solde d'exécution reporté			
amortissements	25 742,00 €	résultat reporté	11 575,33 €	reste à réaliser		amortissements	25 742,00 €
virement investissement	9 005,33 €					solde d'exécution	25 810.86 €
total	55 577,33 €		55 577,33 €		60 743.19 €		60 743,19 €

4 : Ecole

Prévisions effectifs	Horaires				Cantine
Moustier Ventadour : 10 PS, 4 MS, 9 GS Soudeilles : 10 CP, 9 CE1 Darnets : 8 CE2, 6 CM1, 8 CM2	Les trois écoles du RPI conservent la semaine de 4 jours et demi.				La commune prend en charge le coût du transport scolaire et verse un euro par repas, ce qui fait le repas à 2€75 pour les familles.
	Horaires	Darnets	Soudeilles	Moustier	
	Lundi mardi Jeudi vendredi	8H45-11H45 13H15- 15H30	9H00 -12H00 13H30 – 15H45	9H00 – 12H00 13H30 – 15H45	
	mercredi	8H45 – 11H45	9H00 – 12H00		
	APC	Lundi, mardi, jeudi 15H30/16H00	Mardi, jeudi 15H45/16H30	Lundi, jeudi 15H45/16H30	

Sorties Scolaires

Au cours de l'année, les enfants ont fait des sorties cinéma, JMF et piscine.

En fin d'année, les maternelles de Moustier Ventadour et les élèves de Soudeilles ont visité le Parc du Reynou à Limoges. Les élèves de Darnets ont passé la journée à la base nautique de Marcillac pour pratiquer l'accrobranche et la voile.



5 : Commémorations

- **8 Mai :**
- « Le 8 mai 1945, la victoire des nations alliées consacrait la victoire de la démocratie, de la liberté et de la dignité humaine.
- Il y a 73 ans prenait fin, en Europe, la guerre la plus meurtrière que l'humanité ait connue. Plus de 50 millions d'hommes, de femmes et d'enfants, dont la moitié de civils, périrent. »
- Ce 8 mai 2018, les membres du conseil municipal et de la population de Soudeilles se sont réunis, derrière le drapeau porté par Marcel GAYE, au monument aux morts de Soudeilles, afin de rendre hommage à toutes les générations de la seconde guerre mondiale et notamment à toutes les femmes et tous ces hommes, français ou venus du monde entier, issus de toutes les origines et de toutes les cultures, qui conjuguèrent leurs efforts pour libérer le territoire national et firent triompher la fraternité... »
- Après lecture du message du secrétaire d'état auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire, le collégien Louison ROUCHES procéda à la lecture du message de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, invitant « chacun et chacune, particulièrement les jeunes, à la vigilance et à œuvrer, avec courage et persévérance, pour un monde de fraternité, de solidarité et de paix. »
- Après appel des noms de tous les enfants de Soudeilles morts pour la France pendant les deux guerres, l'assistance leur rendit un dernier hommage en respectant une minute de silence.
- Avec la fin de la cérémonie, les participants furent conviés à prendre le verre de l'amitié à la mairie.



15 août :

Dans le cadre du « Devoir de Mémoire » le Comité ANACR et Amis de la résistance de Meymac avec le concours de la Municipalité procèdera à l'organisation des cérémonies en hommage à la résistance.

Les cérémonies débiteront à :

- 10H45 devant la stèle du Commandant LANOT au cimetière de Soudeilles
- 11H00 au camp d'internement et de travail des étrangers juifs à la Gare de Soudeilles
- 11H15 devant la stèle élevée en souvenir des résistants sur le RD 1089.

IV – MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

Hélène LACASSAGNE : chevalier dans l'ordre des ARTS et des LETTRES

Lors de l'inauguration des trentièmes rencontres théâtrales « Acteurs Juniors » le lundi 28 mai dans la salle polyvalente de Soudeilles, Hélène LACASSAGNE, secrétaire général de la FAL 19 et initiatrice de cet événement, a reçu les insignes de Chevalier des Arts et Lettres, en reconnaissance de son engagement sans faille pour l'éducation artistique et culturelle des jeunes corréziens.



BILAN DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI

Voilà une année scolaire de plus qui se termine, le début d'année a été assez calme pour l'APE.

La soirée Zumba s'est déroulée dans une ambiance plus qu'agréable.

Les enfants, quant à eux, ont pu profiter de différentes sorties, cinéma, JMF, piscine.

Les voyages de fin d'année, ont été une visite du Parc du Reynou à Limoges pour les maternelles de Moustier Ventadour et les primaires de Soudeilles.

Les primaires de Darnets, eux, ont rejoint la base nautique de Marcillac pour pratiquer l'accrobranche et la voile.

Comme chaque année, la fête de l'école et le feu de St Jean, qui a illuminé le ciel à Darnets à la nuit tombée, ont été une réussite pour l'APE.

Au cours de cette soirée, chaque enfant scolarisé s'est vu remettre un cadeau offert par l'association, une serviette de table à son prénom. De ce fait, plus d'excuses pour ne pas en avoir à la cantine, à la rentrée !

Merci à toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de l'association.

Et nous vous rappelons encore que les bénéfices servent à financer les sorties scolaires et/ou extra scolaires des 3 écoles, qu'aucune aide financière n'est demandée aux parents durant l'année scolaire.

L'ensemble des membres de l'association vous souhaite de passer un merveilleux été.



FOYER RURAL

Le dimanche 31 décembre 2017, le premier réveillon du Foyer Rural était organisé et ce fut un grand succès où 140 personnes étaient venues fêter la Saint-Sylvestre. Nous avons eu un succulent repas préparé et servi par le traiteur GUBERT. Nous avons pu danser jusque tard dans la nuit en compagnie de Génération Music. Pour conclure, une soupe à l'oignon a été offerte et les derniers sont partis à 5 heures du matin. Devant ce succès, le réveillon 2018 sera conduit.

Samedi 24 février 2018, la soirée dansante des années 80 animée par Génération Music a eu également un gros succès, ce sont 150 personnes qui sont venues manger le bœuf bourguignon et danser jusque tard dans la nuit.

Dimanche 25 mars un loto où 180 personnes sont venues tenter leur chance.

Samedi 30 juin 2018, pour fêter la Saint-Jean, un repas grillade était organisé où 115 personnes ont pris place et l'animation a été assurée par Fab'Events. A 23 heures, le magnifique feu préparé par Christian, Fabien et Jean-Michel fut allumé par Christian, et nous avons pu admirer les grandes et jolies flammes avant de rejoindre la salle pour le dessert et finir de « mettre le feu » en dansant.

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes à nos différentes manifestations.



A nos agendas :

- Dimanche 19 août : vide grenier de 8H à 18H. Emplacement 1€ le mètre, 2€ les 5 mètres. Exposition de véhicules anciens par Rétro Passion et tracteurs agricoles. A midi repas grillades.
- Samedi 21 octobre : repas moules frites animé par Patrice Rivière.
- Lundi 31 décembre : réveillon de la Saint-Sylvestre. Repas préparé par Gubert Traiteur et animé par Génération Music.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter au 06 82 15 32 82.

L'amicale du Puy de la Tourte (1er semestre 2018)

L'année 2017 a été animée : la galette des rois, le repas dansant choucroute, le cirque GRUSS à Limoges, le voyage en Beaujolais, la visite du village de Saint Savin, notre poule au gibier et bien sur l'anniversaire des 40 ans de l'Amicale ! Mais 2018 apporte ses nouvelles activités : nous vous présentons les réalisations du 1^{er} semestre 2018

Assemblée générale et galette des rois le 11 janvier 2018

Comme chaque année, l'assemblée générale a permis de faire le bilan de 2017. Madame ESTAGER, présidente de l'Amicale, a présenté les vœux du bureau pour une bonne et heureuse année 2018 à toutes et à tous.

Le repas dansant choucroute le 18 mars 2018



Devant le succès remporté par cet événement, le repas a été reconduit avec les mêmes intervenants pour 2018. Plus de 80 personnes de Soudeilles et des communes avoisinantes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour déguster une choucroute garnie cuisinée par les Ets FRAYSSE, tout en dansant au son de l'accordéon de Patrice RIVIERE. Ce n'est qu'en toute fin d'après-midi que toutes et tous se sont quittés ...

La Romance de Paris le 12 avril 2018 à Limoges

Il s'agit d'une comédie musicale jouée par les artistes de la compagnie Trabucco (chanteurs, danseurs, comédiens). L'histoire: c'est une extraordinaire immersion dans un Paris rétro mais pas ringard pour autant. Le cœur de Paris, c'est une romance qui parle du soleil ou d'la pluie... On croit qu'elle finit, mais elle recommence. "Le cœur de Paris, c'est la France" chantait Charles TRENET. Construit autour des plus belles chansons françaises des années 50 à 70, ce spectacle musical nous fait (re)découvrir le romantisme à la française au cœur d'une ambiance typiquement parisienne! La romance de Paris est un spectacle extraordinaire où se mêlent : chansons cultes, scènes loufoques et émotions...



Le voyage en Touraine les 29 et 30 Mai 2018



Nous étions une quarantaine d'adhérents de Darnetz et de l'Amicale du Puy de la Tourte à partir à la découverte du zoo de Beauval dans le Loir et Cher. Tout a commencé par la visite du château de Valençay, jadis propriété de Talleyrand. Puis arrivés à Blois, le superbe son et lumière du château a permis de découvrir la partie de l'histoire de France relative au 16^{ème} siècle. Le lendemain, le groupe a pris la direction du parc de Beauval pour sa visite. La découverte des animaux se fait en parcourant une succession de petits parcs aménagés pour le bien être de chaque espèce: loups, éléphants, singes, hippopotames et bien d'autres...Une mention particulière pour le bassin des otaries : elles réalisent avec intelligence une multitude d'acrobaties guidées par leurs soignantes. En fin de journée, ce sont plus de 500 oiseaux, du plus petit au plus grand rapace, qui se sont envolés en rasant les spectateurs ébahis! Enfin ce fut l'extraordinaire rencontre de la maman panda Huan Huan et de son petit Yuan Meng ... Souvenir marquant!

et pour le 2^{ème} semestre 2018...

5 Aout 2018 : l'Amicale du puy de la tourte participera à l'organisation du **traditionnel méchoui**.

27 septembre 2018 : **sortie découverte** de la porcelaine de Limoges et visite gourmande de la Sté Madeleine BIJOU

7 octobre 2018 : **la poule au gibier** de l'Amicale à la salle des fêtes de SOUDEILLES

8 décembre 2018: le **traditionnel repas de Noël** dansant animé, pour la 11^{ème} année, par Stéphane GAGNAIRE

SOCIETE DE CHASSE : 70ANS

Le dimanche 29 avril, les chasseurs de Soudeilles ont fêté le 70 -ème anniversaire de la Société de Chasse. Avant le repas offert aux propriétaires, les invités ont pu découvrir grâce au diaporama, la vie de la société, se remémorer les anciens (souvent disparus).

Après les discours d'usage, différentes récompenses ont été remises aux chasseurs ; à cette occasion l'assistance a pu applaudir les plus anciens.

Comme tous les ans, l'assemblée générale aura lieu en août ; y seront abordés les différents sujets liés à la société (dates, organisation etc....).

FETE AU THEIL

Après des jours de pluie et de froid la météo a été très favorable pour le bon déroulement de la fête des voisins au Theil.

Grâce aux préparatifs de Marie-Eliane, Mylène et Dee, les habitants du quartier ont pu se réunir autour d'une grande table généreusement garnie par les salades, quiches, pizzas, desserts apportés par chacun. Pendant que certains s'activaient à faire griller des saucisses, tout le monde pouvait déguster et discuter dans la bonne humeur. Voilà une bonne façon de commencer l'été. Un grand merci aux organisatrices pour ce moment très convivial.

